

(copy.)

N^o 7. G. S. C., Department of the Interior, Canada.

Ottawa, 26 Fev. 1878.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception, par votre intermédiaire, d'une pétition, avec quatre autres documents, marqués N^o 1, 2, 3, 4 par M^{rs} L. H. A. Genest et M^{rs} J. M. Piel de Trois-Rivières, demandant un octroi sous certaines conditions, de six mille piastres pour continuer et poursuivre certains travaux géologiques commencés par eux dans la Paroisse de St. Maurice et qui ont résulté dans la découverte d'un fossile très intéressant.

Voudriez-vous avoir la bonté d'informer les Pétitionnaires que le Ministre a donné ordre de soumettre leur pétition et les autres documents à M^{rs} Selwyn, Directeur de la Commission Géologique.

Il paraît que M^{rs} Selwyn et quelques autres savants géologues ont déjà examiné

examiné le fossile dont il est ques-
tion, et que d'après leur opinion il
a été formé par un geyser éteint.

Le Ministre est porté à croire
que le Gouvernement ne serait pas
disposé, dans les circonstances actuelles
du pays, de faire, un octroi pour
les objets mentionnés dans la Pétition.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre ob^{te} Serv^t,

signé C. A. Mueglith

Député du Ministre de l'Intérieur.

M^r L. A. Jetté, M. P.,
Chambre des Communes,
Ottawa.